



Extract of FSU-95 Val d'Oise

<http://fsu95.fsu.fr/Sante-des-eleves-et-des-etudiants.html>

Santé des élèves et des étudiants

- Les Liens - Z - Dossiers - mais aussi -

Publication date: vendredi 22 octobre 2010

Copyright © FSU-95 Val d'Oise - Tous droits réservés

Santé des élèves et des étudiants : les infirmier(e)s de l'Education Nationale interpellent Luc Chatel

D'une part, ensemble, ils/elles constatent au quotidien l'apparition de nouvelles demandes et de nouveaux besoins des élèves et des étudiants. Deux faits marquants sont observés : la deuxième cause de mortalité des jeunes est le suicide, 62% des élèves expriment un stress induit par l'Ecole et personne ne doit l'ignorer.

D'autre part, les deux organisations syndicales infirmières ont oeuvré et animé un collectif de syndicats et d'associations professionnelles qui a conduit à l'universitarisation des études infirmières dans le processus LMD. Les conséquences sont une évolution des qualifications et la reconnaissance sociale tant attendue, par un reclassement en catégorie A à la Fonction Publique. De manière régulière et pérenne, les différents responsables politiques (Elysée, Matignon et le Ministre de l'Education Nationale) se sont engagés à une transposition concomitante de cette évolution statutaire à la Fonction Publique Etat. Or à ce jour, toujours rien pour les infirmières de l'Education nationale !

Par conséquent, il nous paraît urgent de mener à terme le chantier de la catégorie A à l'Education Nationale. Et c'est seulement ensuite qu'il sera possible d'engager les travaux sur les missions sans précipitation en toute sérénité.

D'ores et déjà le SNICS-FSU et le SNIES-UNSA éducation refusent catégoriquement l'orientation des missions de la profession infirmière qui la conduirait à participer et à faire des visites médicales systématiques car elles ne veulent pas que les usagers soient trompés. Enfin, il leur paraît inconcevable que le supérieur hiérarchique des infirmier(e)s à l'Education nationale, soit quelqu'un d'autre que le chef d'établissement de l'EPL.

Le SNICS-FSU et le SNIES-UNSA éducation recueillent aux élections professionnelles plus de 95 % avec un taux de participation de 70%. Ils sont donc les deux seuls syndicats représentatifs dans le corps des infirmières de l'Education Nationale et de l'enseignement supérieur.

â€”

PRESSE-FSU